



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 26 mars 2024 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 19 h 30.

2024-03-096 LETTRES D'INTENTION - COOP D'HABITATION LA GRANDE OURSE ET MAISON PHOENIX

ATTENDU les projets des organismes Coopérative d'habitation la Grande Ourse et Maison Phoenix de construire des immeubles à logements communautaires, sociaux ou abordables à Val-David ;

ATTENDU QUE ces organismes n'ont à ce jour pas réalisé leurs projets, car ils n'ont pas trouvé de terrain adéquat ;

ATTENDU QUE la Municipalité a fait l'acquisition du lot 2 990 968 du cadastre du Québec, situé sur le chemin de la Rivière, notamment dans l'objectif de soutenir des projets de logements sociaux, communautaires ou abordables ;

ATTENDU QUE la Municipalité supporte financièrement ces organismes dans leurs projets et qu'elle a l'intention de vendre une partie du lot à ces organismes afin qu'ils se réalisent ;

ATTENDU QUE ces organismes ont demandé à la Municipalité de formaliser ses intentions quant à la vente d'une partie du lot afin de pouvoir sécuriser leurs projets auprès des instances gouvernementales avant le 29 mars 2024.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Guy Séguin

et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la mairesse ou le maire suppléant ET le directeur général ou le directeur du service juridique à signer pour et au nom de la Municipalité les lettres d'intention à intervenir entre la Municipalité et les organismes Coopérative d'habitation la Grande Ourse et Maison Phoenix par lesquelles la Municipalité s'engage notamment à :

- Réserver une partie du terrain en faveur de ces organismes ;
- Vendre une partie du terrain à ces organismes, conditionnellement à la conclusion d'une entente entre les parties.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme à l'original

*François St-Amour
Directeur général et greffier-trésorier*

Date: 27 mars 2024